



SUD - SOLIDAIRES

Groupe Banques Populaires - Caisses d'Épargne

SECTION LOIRE-CENTRE

2 rue Lavoisier 45140 INGRÉ Code courrier interne : PSX 45

Email : sud.loirecentre@free.fr

Tél : 02.38.41.52.84

Site internet : www.sudbpce.com

Facebook : SUD-Solidaires BPCE

Union
syndicale
Solidaires

Orléans, le 8 Juin 2018

Les gendarmes utilisés comme service d'ordre par le directoire de la Caisse d'Épargne pour entraver la libre information des salariés par le syndicat Sud-Solidaires BPCE !

Nous avons hier constaté non sans effarement que le directoire dictait ses ordres à la gendarmerie pour nous empêcher d'informer les salariés : les représentants Sud-Solidaires BPCE ont été accueillis par des gendarmes armés de mitraillettes et « gazeuses » qui avaient ordre de nous neutraliser et nous raccompagner jusqu'à nos véhicules.



Cela n'a toutefois pas empêché un gendarme présent sur place de nous glisser, non sans humour : « j'étais autrefois cadre dans la banque : avant je volais les gens, maintenant j'arrête les voleurs ». Nous lui avons proposé, enthousiasmés, d'arrêter les membres du directoire dès ce soir ! Mais à notre grand désespoir les ordres reçus l'en empêchaient... Dommage !

Dans cette affaire, le directoire n'a même pas eu à financer un service d'ordre pour mettre en œuvre cette entrave, le préfet leur a offert des gendarmes aux frais du contribuable !! Nous payons des impôts pour que les fêtes des banques soient interdites d'accès aux syndicalistes des dites banques, rendez-vous compte !

La présidente ne voulait surtout pas que les invités apprennent ce que nous avons à révéler sur la manière dont elle bafoue au quotidien les valeurs originelles de la Caisse d'Épargne.

Article paru dans la république du centre le 9/06/2018 ■

Liberté syndicale entravée lors du bicentenaire des Caisses d'Épargne

La soirée qui s'est déroulée jeudi dernier, à Chambord, à l'occasion du bicentenaire des Caisses d'Épargne, n'a pas fini de faire grincer des dents. Outre une facture dispendieuse (entre 700.000 € et 1.000.000 €) ..., c'est au tour de Sud Solidaires de laisser éclater son courroux. Présente sur « le lieu des festivités », une quinzaine de militants et représentants du personnel, estampillée Sud Solidaires, a été « empêchée » de distribuer ses tracts destinés à « informer les salariés et les invités "haut de gamme", aucun petit client ne figurant sur la liste des convives, sur les dérives économiques et sociales de la Caisse d'épargne » explique Alain Quesne, délégué syndical. Une « liberté d'information » mise à mal par des gendarmes, utilisés comme « service d'ordre par le directoire de la Caisse d'Épargne ».

Un cœur droit, bon et sincère, ne peut comprendre qu'il y ait des imposteurs sur la terre.
Benjamin Delessert ; Le guide du bonheur (1839)

« en 200 ans, tout a changé, sauf nos valeurs ».

(Lire l'article sur : <http://theconversation.com/pub-caisse-depargne-quand-lecureuil-vous-ment-96895>)

Mais de quelles valeurs parlent-ils ? Une banque coopérative n'est pas un pot de yaourt : cette communication creuse si éloignée du réel a le don d'exaspérer les salariés, qui subissent une politique sociale destructrice aux antipodes de ce qu'ils imaginaient en arrivant dans l'institution : mise en concurrence impitoyable, benchmarking individuel qui bien que condamné par les tribunaux est sans cesse remis en œuvre par la direction sous de nouvelles formes plus subtiles, sous-effectif chronique, heures supplémentaires non payées et dissimulées par le management : tout concorde à mettre les salariés sous pression.

La Caisse d'Epargne de Madame Etchegoinberry est une entreprise où il ne fait pas bon vivre. D'ailleurs les salariés en sont de plus en plus souvent démotivés et chacun constate que le turn-over augmente, les salariés cherchant de plus en plus souvent à voler vers d'autres horizons tant celui-ci est bouché et oppressant.

Question qui fâche : qui paie la soirée de prestige organisée par le directoire de la Caisse d'Epargne à Chambord ?

Si le sénateur Jean-Pierre Sueur a stigmatisé cet évènement totalement étranger à la vocation historique des Caisses d'Epargne, Sud-Solidaires BPCE ajoute que l'évènement est d'autant plus déplacé que son coût exorbitant contraste de manière éclatante avec la politique de paupérisation des salariés mise en œuvre par le directoire de la Caisse d'Epargne depuis 10 ans !

Autrement dit, **ce sont les précaires qui paient ces festivités disproportionnées** et anti-écologiques (il a fallu installer à grands frais tout un panel d'infrastructures pour accueillir 2500 personnes dans un site qui n'y a pas vocation...), **et aussi les clients, qui ont été régulièrement et systématiquement floués** (certains diront volés) par la politique menée par les directoires des Caisses d'Epargne ces dernières années : **mise en difficulté des clients les plus fragiles** par des tarifications disproportionnées et injustifiées, **ventes au forceps des fonds « Doublo » à promesses non tenues**, puis des **actions Natixis avant qu'elles perdent 95% de leur valeur** l'année suivante, **frais occultes sur les fonds garantis distribués par les Caisses d'Epargne...**

Sud-Solidaires BPCE rappelle que **ce dernier forfait de la direction de BPCE a donné lieu à la plus lourde sanction jamais prononcée contre un établissement financier par l'AMF, l'Autorité des Marchés Financiers : une amende de 35 millions d'euros !!**

Le descriptif des motifs de la sanction ne manquait pas de sel : montant de la fraude réalisée : « 15,6 millions d'euros soutirés frauduleusement aux clients en moins de 4 ans », "une information inexacte et trompeuse donnée par les prospectus des fonds", "la violation de l'obligation d'agir dans l'intérêt de porteurs", "le dépassement du taux maximum de frais de gestion prévu par les prospectus" ainsi que "la délivrance d'une information ne présentant pas un caractère exact, clair et non trompeur".

Voilà là un bon résumé de l'horizon éthique des dirigeants « pas très coopératifs » de notre groupe coopératif. Nous rappelons que le directeur des risques de Natixis qui avait découvert et révélé la fraude avait immédiatement été licencié par la direction du groupe, certainement soucieuse de le faire taire avec un chèque bien garni.

Vous l'aurez compris, dans ce contexte, si l'organisation du bicentenaire de la Caisse d'Epargne à Chambord a fait rêver quelques uns le temps d'une soirée, le soufflet risque de vite retomber.

Comme le sénateur, nous pensons qu'il y avait quelque chose de mieux à faire de tout cet argent !

Vos représentants Sud-Solidaires : Alain QUESNE - Isabelle LEFEBVRE - Damien PINSAULT - Florence MOULIE - Tristan GUERIN - Lydie MILCENT - Daniel MIHALYI - Daniel GEORGELIN - Cécile GAMBERT - Philippe RENAUS.